asm

1985 - 2010 = 25 ans

association pour la sauvegarde de morges

*Bulletin d'information nº 57 ○ Avril 2010 ○ Case postale 2218 ○ 1110 Morges ○ CCP 10-17957-7 ○ http://asm-morges-ch/*

# Numéro spécial

# 1985 — 2010

# 25 ans

# Sommaire


| | |
|---|---|
| Sommaire | 2 |
| Impressum | 2 |
| Editorial | 3 |
| Devinette | 3 |
| Naissance | 4 |
| Morges et le logement | 5 |
| En 5 ans Morges s'est transformée | 6 |
| Rappel | 8 |
| Informations générales | 9 |
| François-Alphonse Forel | 9 |
| Portes morgiennes | 11 |
| Et demain? | 12 |


# Impressum


*Bulletin n° 57 ● Avril 2010*

*Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM*

*Case 2218, 1110 Morges 2, CCP 10-17957-7*

*Site Internet: http://asm-morges.ch/*

*Courriel: info@asm-morges.ch*

*Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27*

*Membres du comité: Mmes F. Kawkabani, V. Merino et MM F. Amrhein, P. Ducommun, F. Garnier, G. Landolt et J.-P. Morisetti.*

*Crédit iconographique: Anciennes photos: prêt de la Fondation Iconographique Bolle; photos actuelles: F. Garnier, J. Longchamp, etc. …*

*Merci à Daniel Pache qui a mis ses aquarelles à notre disposition.*

*Impression: Imprimerie Carrara Morges en collaboration avec Neoprint, à Morges également.*

*Tirage : 500 exemplaires*

# Editorial

Morges, 25 mai 2035, dans un appartement au 15e étage situé place de la Gare, un couple s'organise

- ⇨ Chéri, tu as vu l'heure ? il faut que Jérôme se prépare !
- ⇨ Oui, je sais. Il joue avec son vélo et ses copains en bas de l'immeuble, juste sous la marquise
- ⇨ Ah, c'est bien alors. Je te rappelle qu'il doit prendre son train pour aller à sa répétition de violon à Lausanne qui commence dans une heure…
- ⇨ Oui, mais tu sais, avec un train toutes les 8 minutes pour la capitale, il a encore le temps !

Echichens, 25 mai 2035, au bord du tunnel autoroutier, deux vieux copains discutent

- ⇨ Salut Maurice, alors comment ça va aujourd'hui ?
- ⇨ Pff, c'était quand même mieux avant, quand l'autoroute ne nous passait pas sous le nez…
- ⇨ Tu te plains toujours autant à ce que je vois !!!
- ⇨ Et encore on a de la chance, on a dû se battre pour l'avoir, ce tunnel…
- ⇨ … Et tu vas encore faire tes courses à Morges ?
- ⇨ Ben oui, tu veux que j'aille où ?
- ⇨ Tu ne trouves pas la ville plus agréable sans cette balafre qui la coupait en deux ?
- ⇨ … Ouais tu as raison, ma fille habite le long de ce nouveau boulevard urbain et je dois dire que ce n'est pas mal du tout…

Bière, 25 mai 2035, dans le BAM prêt au départ, deux jeunes se rendent à l'Uni de Lausanne

- ⇨ C'est nul, ce BAM, il faut 30 min pour faire Bière-Lausanne
- ⇨ Et encore on a de la chance, paraît que les anciens ils devaient changer à Morges et que ça prenait 1 heure
- ⇨ Mais non, je ne te crois pas, ce n'est pas possible !!!
- ⇨ Je t'assure, il n'y avait même pas la ligne Morges-Hautes Ecoles !

Lausanne, 25 mai 2035, une personne rentrant des courses téléphone à sa fille

- ⇨ Mélanie, ne t'inquiète pas pour moi, je prends une voiture en libre-service à la Place St-François et je rentre avec mes cabas directement à la maison !
- ⇨ OK maman, je t'attends sur la place des bus, derrière la gare de Morges et on rentre ensemble à Tolochenaz, tu dois la rendre où ta voiture ?
- ⇨ Entre la gare CFF et la station-service au gaz naturel.

***Utopie ou réalité ?***

***Rendez-vous dans 25 ans !***

En ce 25 mai 2010, l'ASM fête ses 25 ans d'existence et se projette dans l'avenir. Depuis sa création en 1985, elle se bat pour une meilleure qualité de vie à Morges, pour un développement harmonieux et durable de notre environnement construit, pour un recours accru à la mobilité douce, pour que les Morgiennes et les Morgiens et les habitants de la région se sentent toujours mieux dans ce magnifique coin de pays !

Merci à vous tous, membres, lecteurs de notre bulletin, sponsors, donateurs, participants à nos projets, merci de nous soutenir depuis toutes ces années. Soyez assurés que nous continuerons à avoir des rêves, à vous les faire partager et à nous battre avec vous pour les réaliser.

## DEVINETTE

**Alors que ce bulletin met le doigt sur les changements intervenus à Morges, il reste un élément qui n'a pas varié depuis la création de l'ASM ✪ Lequel ?**

***Réponse:*** le montant de la cotisation annuelle fixée invariablement à 20.- francs depuis 1985, au moment de la création de l'association. Une raison de plus de ne pas négliger de la payer fidèlement. Sans doute répondant à la sollicitation de notre bulletin de février avez-vous déjà réglé votre cotisation 2010. Si ce n'était pas le cas, ne manquez pas de le faire à l'aide du bulletin contenu dans celui-ci. A méditer encore : certaines personnes arrondissent vers le haut la modeste somme demandée.

# Naissance Pourquoi l'ASM, il y a 25 ans ?

Au coude, sur la route de Marcelin, deux grandes tours devaient être construites (1980 environ); par référendum, les Morgiens les ont refusées et la Municipalité a dû dédommager les promoteurs avec de l'argent public des contribuables !

***Les Morgiens ne veulent pas abîmer le paysage.***

Le feu a ravagé notre casino (en 1972, pour la 3e fois). Malgré leur prompte intervention, les pompiers ne furent pas unanimement félicités: Pour certains, ils auraient dû ne rien faire afin de nous débarrasser de cet immeuble controversé pour construire à sa place un hôtel panoramique avec garage sous-lacustre.

***Le casino, bel exemplaire de l'Art Nouveau avec stucs, ors, ferronneries, menuiseries d'art, lustre (où est-il ?) doit être préservé.***

Agrébéton veut construire un silo de 26 mètres pour trier par gravitation graviers, sables et tout venant (1988); la Municipalité qui avait octroyé le permis de construire en toute illégalité a été désavouée par le Tribunal administratif!

***Morges ne veut pas qu'on abîme le paysage de la Baie.***

Ainsi est née la Sauvegarde de Morges créée par des architectes, des géographes, des juristes, des citoyens décidés à garder intacts les bijoux de Morges la coquette, ses monuments, ses paysages et sa qualité de vie.

Notre association – apolitique, sans argent et sans pouvoir juridique – en informant – alerte l'opinion publique.

Elle ne fait pas que s'opposer :

- Elle a créé le Sentier de la Morges et proposé une piste cyclable : le Tolonay.

Elle offre aujourd'hui :

- Un bulletin régulier
- Un service de guides touristiques
- Des conférences à la mémoire de nos illustres morgiens : Cart, Monod, Muret, les patriotes, Sablet, Buvelot, Bosshard, les peintres, de Beausobre, von Oeri et Isaac de Sagnol, le pasteur qui accueillit les réfugiés huguenots.

*Louis Golay*
*Président fondateur*
*Pédiatre préposé aux premiers pas du bébé en 1985.*

Mai 2010.

## Mises à l'enquête

Deux enquêtes ont retenu notre attention pour lesquelles nous avons écrit à la Municipalité.

**Transformation du bâtiment ex-Interio**

Nous avons émis quelques craintes concernant le trafic automobile dans un carrefour déjà saturé, surtout la sortie des véhicules du futur centre commercial qui couperont l'entrée de l'autoroute. Nous avons aussi suggéré de réaliser une liaison piétonne et cycliste entre le quartier de la Gottaz et le chemin des Zizelettes.

**Transformation du bâtiment 2 de l'arsenal**

Nous avons demandé des précisions sur le parking situé au sud du bâtiment et l'arborisation.

Les stucs et ferronneries font du casino de Morges un superbe exemple de l'architecture belle époque.

## Sentier de la Morges

Ne soyez pas étonnés si les panneaux didactiques posés le long du sentier ont disparu. Les affres du temps et les déprédations dues aux vandales nous ont amenés à déposer les panneaux pour les remettre en état. Lors de la repose, quelques uns seront déplacés plus haut sur le parcours où ils seront moins sujets au vandalisme.

## Attention!

Pour la repose des panneaux qui se fera dans le courant du mois de mai, nous cherchons quelques volontaires. Si vous êtes intéressés, faites le savoir à notre président.
Jacques Longchamp, tél. 021/801 02 27 ou: jalongchamp@hispeed.ch

Merci d'avance de votre collaboration

# Morges et le logement

Comme vous pourrez le lire ci-dessous, l'ASM s'intéresse de près à la problématique du logement à Morges.

Pourquoi ? Est-ce que cette question est du ressort de l'ASM ?

Votre comité y répond par l'affirmative.

Nous sommes d'avis que Morges se doit de proposer des logements adaptés à toutes les classes de revenus, pour conserver une diversité essentielle au développement de notre ville.

Une politique du logement tient compte, entre autres éléments, de la question de la mobilité. La desserte par les transports publics ne sera pas la même pour une zone villas que pour une zone d'habitation dense.

L'impact sur notre environnement construit n'est pas à négliger, nous devons trouver un équilibre entre la croissance démographique et l'empreinte écologique sur le long terme.

Dans notre région, l'offre de logements à louer ou à acheter comprend une bonne proportion de résidences chères qui ne peut satisfaire la demande des familles modestes.

Si la ville de Morges connaît actuellement de sérieux problèmes de circulation et de places de stationnement, il en est un autre qui nous paraît beaucoup plus grave: la pénurie de logements et notamment de logements à loyer abordable.

A moyen terme, l'augmentation de l'offre des transports publics facilitera certainement la circulation automobile, mais qu'en sera-t-il du logement ?

Les personnes jouissant d'un revenu relativement élevé trouveront sans trop de peine à se loger. En effet, presque toutes les réalisations de ces dernières années en ville de Morges et dans les communes avoisinantes sont des constructions dites de haut standing. (photo panneau)

Et pour les autres qui ne peuvent s'offrir de tels appartements, quelle alternative ?

On a pu lire dans le quotidien 24 Heures du 8 mars 2010, qu'une mère de famille demandeuse s'était vue proposer par l'administration communale d'aller vivre au camping avec ses trois enfants.

Est-ce vraiment la solution ?

**Habiter au pied du Jura ?** Les loyers n'y sont pas encore trop onéreux, car le prix des terrains n'atteint pas des sommets vertigineux. Mais cela implique de longs déplacements, effectués le plus souvent en véhicule privé, d'autant plus qu'il est dans l'intention de la Confédération de réduire ou de supprimer son aide aux lignes de bus.

Le Canton, lui, au contraire souhaite que l'habitat ne se disperse pas aux quatre coins du canton, mais qu'il se concentre près des transports publics, près des gares.

**L'aide au logement ?** Sur les nombreuses demandes présentées à la Commune de Morges, trop peu sont satisfaites. La faute à des loyers trop élevés pour répondre aux critères fixés pour bénéficier de ladite aide. Le loyer d'un appartement de 4 pièces, par exemple, ne doit pas excéder 1800 francs pour être pris en considération, alors que la moyenne pour un 4 pièces se situe aux alentours de 2300 francs.

**Subventionner des HLM ?** Il faut pouvoir convaincre le propriétaire de réserver une part de sa construction pour des appartements de moindre standing et donc de moindre rapport.

Dans ces deux derniers cas de figure, c'est toujours la collectivité publique qui assume ces coûts.

Et ailleurs? Zurich, ville très chère par excellence, possède néanmoins un grand parc d'immeubles d'appartements à loyer abordable. Pourquoi ? Ce sont des coopératives d'habitation, auxquelles la ville accorde un droit de superficie sur les terrains qu'elle possède, qui réalisent ces constructions.

En 2008, la part des coopératives représentait le 37% des nouvelles constructions en ville de Zurich. (cf. Fédérhabitation)

Aujourd'hui, les terrains sont de plus en plus chers et les promoteurs, pour en amortir le coût et assurer un bon rendement de leurs placements, construisent des bâtiments dont les appartements seront inaccessibles à la majorité de la population.

La Ville de Morges propriétaire du terrain sur ce vaste espace où s'élèveront les quartiers du futur morgien peut en faire des modèles de construction écologique et, si elle concède le terrain à bâtir à des coopératives d'habitation efficaces, elle peut largement empêcher que le prix du terrain grimpe et engendre des loyers astronomiques.

**La coopérative d'habitation**

est une société d'utilité publique au sens de l'art. 828 du code des obligations, qui a pour but de fournir à ses membres des logements à prix modérés, tout en soustrayant durablement ces logements à la spéculation.

Sans but lucratif, la coopérative construit, loue et vend des logements en priorité à ses membres, à des prix favorables. Elle a aussi pour but de favoriser les échanges socioculturels et intergénérationnels.

Peut devenir membre de la coopérative toute personne physique majeure ou toute personne morale, qui acquiert au moins une part sociale.

Si les coopératives d'habitation sont relativement nombreuses en Suisse allemande, on en trouve néanmoins un certain nombre de ce côté de la Sarine. La commune de Nyon vient, notamment, de faire appel aux coopératives pour réaliser un quartier durable sur un terrain dont elle est propriétaire.

**Et à Morges ?**

Il existe quelques coopératives en ville de Morges, mais elles ne sont, en général, pas propriétaires des immeubles qu'elles gèrent et les appartements qu'elles offrent sont subventionnés.

La Commune possède encore quelques terrains constructibles qui pourraient être proposés à des coopératives, en Bonjean et à la Longeraie, par exemple.

A la Longeraie, Morges, comme Lausanne avec Métamorphose, a l'intention de réaliser un éco-quartier.

**L'éco-quartier**

vise à intégrer les principes du ***développement durable,*** à limiter son empreinte écologique:

en réduisant sa consommation d'énergies et en recourant aux ***énergies renouvelables;***

en limitant les déplacements motorisés et en favorisant les transports publics et la mobilité douce par la réalisation de ***pistes cyclables,*** de parkings à vélo sécurisés, de ***voies piétonnes*** permettant de circuler en toute sécurité;

en réduisant la consommation d'eau, en récupérant les eaux pluviales pour l'arrosage et l'alimentation des WC;

en limitant la production de déchets.

La notion d'éco-quartier et celle de coopérative d'habitation ne sont pas incompatibles, au contraire. Ces deux types d'habitat requièrent de leurs occupants qu'ils s'engagent à observer certaines règles pour vivre en bonne harmonie. (Il est des coopératives dont les membres doivent signer une charte.)

Nous demandons aujourd'hui à la Commune qu'elle offre à des coopératives la possibilité de réaliser des bâtiments sur les terrains dont elle est propriétaire, afin de pouvoir y loger ceux qui n'ont pas la chance d'avoir les ressources suffisantes pour trouver un appartement sur le marché. Nous ne voulons pas que Morges devienne une cité réservée à une seule couche de la population, les nantis.

Il serait malheureux que la Commune de Morges cède ses terrains à des promoteurs plus enclins à chercher leur profit qu'à satisfaire les besoins de la population.

**A ce propos :**

Vous vous le rappelez sans doute, l'ASM a fait opposition à la démolition de l'immeuble Pré-Val 3 au motif qu'avec elle, ce sont 10 appartements à loyer modéré qui vont disparaître. La Municipalité a levé notre opposition en nous informant que l'Office cantonal du logement subordonne cette démolition à l'obtention d'un permis de construire pour de nouveaux logements dont une part (On peut penser que ce sera l'équivalent de ces 10 appartements) sera offerte sur le marché à prix modéré et soumise au contrôle des prix pendant 10 ans.

Une bonne nouvelle donc, peut-être pas pour les actuels locataires qui perdront leur appartement, mais pour la subsistance des logements à prix abordables...

Cet immeuble va être démoli, mais pas avant que la construction de nouveaux logements à loyer modéré ne soit assurée

## Rappel:

Le ***mardi 25 mai*** vous êtes tous invités à 2 moments forts de notre association:

***1. 19 heures:***
A la salle de la Chapelle des Charpentiers
**Assemblée générale ordinaire 2010 de l'ASM**.

***2. Vers 20 heures:***
**Repas du 25e en commun** à la salle de la Chapelle des Charpentiers

## Attention!

Pour ce repas, il est indispensable de s'inscrire au moyen du coupon ou par e-mail (info@asm-morges.ch), jusqu'au ***Lundi 10 mai.***

# Fin du cycle 2009-2010 des causeries des guides

***Lundi 26 avril 2010*, « Une fabrique d'illusions - L'atelier de décors Gagnebin, à Morges »,** par M. Denis Cottier, guide de Morges.

***Lundi 10 mai 19h30*, « L'icône et son contexte historique », par Mme Oeri von Auw,** Couvaloup 10.

***Lundi 31 mai 2010*, « La musique à Morges et Vaud »,** par M. Louis. Golay, guide de Morges

# Lancement de la saison des visites :

***Mercredi 16 juin 17h*, « Morges »;** par Monsieur Maurice Adler: **« Souvenirs et anecdotes »,** Couvaloup 10.

*Les causeries des guides ont lieu en principe d'octobre à mai, le dernier lundi du mois à Couvaloup 10, dernier étage.*
*Elles débutent à 20 heures précises. Il convient de respecter scrupuleusement l'heure, car le système de sécurité empêche les retardataires d'accéder à la salle des combles.*

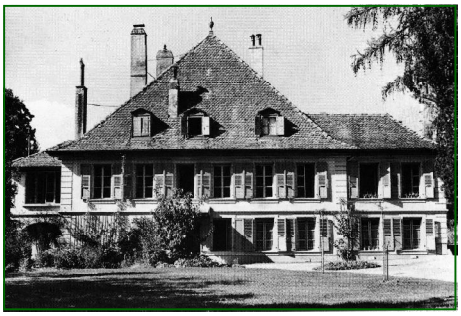

Né à la Longeraie en 1841, François-Alphonse Forel a vécu dans un immeuble côté lac de l'actuelle rue Louis-de-Savoie avant d'emménager dans la maison de ses parents « l'Abbaye », belle demeure du XVIIIe siècle construite sur l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains désaffecté à la Réforme. Cette maison démolie au XXe siècle a fait place à l'actuel quartier des « Rives de la Morges ».

# Contournement autoroutier de Morges

Peut-être avez-vous remarqué que la question du déplacement de l'autoroute cause des remous chez nos voisins de la couronne morgienne. En effet un « Collectif pour une mobilité sans nouvelle autoroute » a distribué un tract tout ménage et ouvert un site internet www.autoroutedemorges.ch destiné à démontrer que le déplacement de l'autoroute est inutile !
Nous publions sur notre site www.asm-morges.ch/IMG/pdf/Contournement_autoroutier_fevrier_2010-2.pdf une réponse au tract.
La Commune de Morges a décidé de distribuer une information à toute la population par le biais de la publication tout ménage « Info Morges »

# Aucune nouvelle du PDCom !

Par ailleurs, au moment où nous rédigeons ce bulletin, nous n'avons aucune nouvelle concernant la publication du Plan Directeur Communal de la commune de Morges. Nous persistons toutefois dans notre projet de vous faire parvenir un bulletin d'information sur ce document au moment où le débat public à ce sujet sera ouvert. Là encore nous vous encourageons fortement à participer le moment venu aux présentations publiques de ce projet communal pour l'aménagement à venir de notre ville.

*Causerie présentée aux guides d'accueil morgiens, le 22 février 2010:*

# François-Alphonse Forel

François-Alphonse Forel est un personnage immense et son activité a laissé d'innombrables traces qui ne sont pas rassemblées en un seul ouvrage, ni un

Le professeur Forel a passé une très grande partie de sa vie sur sa péniche (nom qu'il donnait à sa barque) à observer, mesurer, pêcher, draguer afin de mieux connaître le Léman avec la vie végétale et animale qu'il abrite.

seul lieu, ni forcément faciles d'accès. Malgré sa célébrité qui est quasi universelle dans le milieu des scientifiques spécialistes des lacs, aucune biographie de François-Alphonse Forel n'a été publiée à ce jour.
La famille Forel a toujours habité sur les bords du lac Léman, à Cully tout d'abord, puis à Morges à la fin du XVIe siècle. Elle a constamment fourni à cette ville des négociants, des notaires, des officiers, des magistrats.
François–Alphonse Forel comptait dans sa parenté deux cousins issus de germains qui sont célèbres, les deux de quelques années plus jeunes que lui : Alexis Forel, chimiste devenu graveur, époux d'Emmeline Forel, peintre à l'origine du Musée qui porte son nom et Auguste Forel, médecin psychiatre, sociologue et myrmécologue, dont les travaux sur les fourmis font encore autorité.
François–Alphonse est le fils d'un autre François, né en 1813 à Morges, avocat à

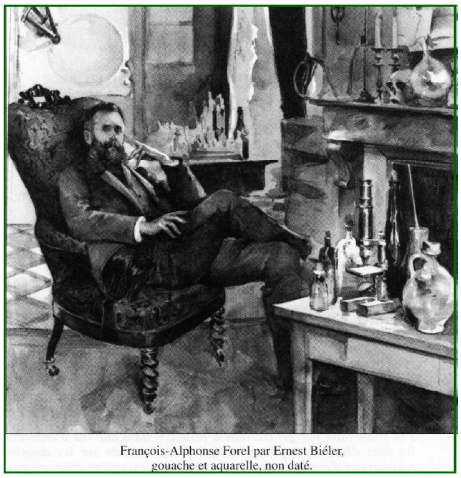


Vu par Bieler, le professeur François-Alphonse Forel dans son cabinet de travail.

C'est sur un bloc erratique de granit ramené du pied du Jura que la Société suisse de sciences naturelles a placé le médaillon du portrait de F-A Forel dû au sculpteur Lugeon. Ce monument placé face au Léman dans le Parc de l'Indépendance rappelle le souvenir de « notre » grand naturaliste.

Lausanne et à Morges, avant de devenir président du tribunal du district de Morges. Mais François, le père de F-A Forel, est surtout connu pour ses travaux historiques et pour son rôle de fondateur puis président de la Société d'histoire de la Suisse Romande. C'est lui aussi qui accompagna Keller et Troyon dans leurs fouilles archéologiques lacustres. C'est d'ailleurs à ces fouilles auxquelles il participa comme jeune homme de 13 ans que François-Alphonse fera explicitement remonter sa vocation de chercheur, passionné par le lac.

François-Alphonse naquit en 1841.

1857-1867, études gymnasiales à Genève, puis études de sciences et de médecine à Montpellier, Paris, puis Würzburg

Dès 1871, professeur d'anatomie et de physiologie, puis de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Lausanne

Entre 1892 et 1904, publie le premier traité de limnologie

1895 prend sa retraite de l'Unil pour se livrer à sa seule recherche.

Le 8 août 1912, décède à Morges.

Le professeur Forel est surtout connu par son immense travail de recherche durant plus de 35 ans sur le Léman, rassemblé dans sa monographie en 3 tomes où il tente de faire un tableau de la connaissance sur le lac à travers le point de vue successif de plus d'une dizaine de sciences, de la géographie à l'histoire en passant par la physique et la biologie. Ce faisant, il « invente » une nouvelle science l'océanographie d'eau douce à laquelle il donnera le nom de limnologie.

Dans un style familier, au fil de ces 1900 pages, le savant naturaliste entraine son lecteur dans sa recherche faite d'innombrables observations, mesures et expériences, de comparaisons, discussions afin de pouvoir établir des lois scientifiques concernant aussi bien la formation du lac, la température de l'eau, les oscillations de la masse liquide que la pénétration de la lumière dans l'eau ou la vie dans les différentes partie du lac.

Hyperactif, le naturaliste nous fait participer à ses multiples expériences, le voilà penché au bord de sa barque, un grand parapluie déployé au-dessus de lui pour réduire la réverbération du soleil, en train de plonger dans le lac une assiette de faïence qui doit lui permettre de mesurer la transparence de l'eau aux différentes profondeurs. Ou avec le tube transparent de son plémyramètre, il reste des heures sur la rive du Bodan pour enregistrer le rythme des seiches.

Extrêmement dynamique, François-Alphonse Forel a participé très activement à la vie des sociétés scientifiques de son époque et abondamment publié sur les sujets les plus divers.

Les scientifiques, ses successeurs, ont mesuré avec précision l'apport personnel de François-Alphonse Forel. Parmi les principaux acquis qu'on lui doit, rappelons brièvement :

- Il a expliqué le mécanisme des seiches du lac et en conséquence élucidé le mystère de l'Euripe.
- Le premier, il a découvert que les grands fonds lacustres froids, sans lumière ni végétation proprement dite, abritaient tout de même la vie.
- S'il n'a pas utilisé le terme qui sera créé plus tard, il a décrit de telle manière l'interaction, l'interdépendance entre les plantes, les animaux et le milieu naturel qu'on peut le tenir comme un précurseur de la découverte de ce qu'on appelle aujourd'hui un écosystème.
- C'est grâce à lui qu'on s'est mis à mesurer systématiquement les variations des glaciers en Suisse, puis finalement dans le monde entier.
- On lui doit aussi le suivi dans notre pays des secousses sismiques.
- C'est lui encore qui lança les premiers ballons météorologiques pour enregistrer les paramètres des masses d'air en haute atmosphère.

Il fut encore un acteur principal contre deux fléaux naturels qui se présentèrent à son époque le phylloxéra qui risqua d'anéantir la vigne et une épizootie qui affectait les perches du Léman.

Il n'en reste pas moins que, même en restant hors des cadres, comme il dit, et peut-être même parce qu'il a pris du plaisir à cette liberté que lui laissait cette position d'outsider, François-Alphonse Forel est sans doute un grand savant attachant par sa passion de la recherche de la vérité, par sa curiosité insatiable, par l'intuition qui le mène aux portes de questions très modernes. Sans doute il éveille en nous la nostalgie de cette époque scientifique où l'on pouvait maîtriser à un haut niveau une multitude de sciences en plein développement et croire que la rigueur, l'intelligence et la persévérance permettait au chercheur d'atteindre la vérité.

# Série, les portes de Morges o Porte 2

Cette porte est celle de l'immeuble Grand-Rue 80. Un immeuble qui appartenait à la famille de Beausobre (légué à la Ville de Morges) qui la reconstruisit au milieu du 18e siècle avec une façade en molasse appareillée discrètement décorée. C'est un véritable portail bordé de deux pilastres toscans, orné d'une clé saillante qui souligne la porte en plein cintre. La boiserie du vantail qui joue avec celle des deux vitrines voisines est ornée d'une belle ferronnerie.

# Il y a 25 ans, naissance de l'ASM, entre autres à cause de ces 3 cas d'urbanisme:

lire article «naissance» page 4

Des tours du Delay projetées encore plus hautes

Un casino
que certains préféraient
réduit en cendres
plutôt qu'à rénover

Une centrale
Agrèbéton
(aujourd'hui Holcim)
de 30 m de haut

# ET DEMAIN?

La réponse dépend en part ie de vous